

M I G R ' A C T I O N S

Édition Spéciale
**LES ÉLECTIONS
2024**

Entre
**mobilisation
citoyenne
et enjeux
pour la politique
migratoire**



DOSSIER

**L'évolution des politiques migratoires
en Belgique**

Interview de Jean FANIEL, docteur en sciences
politiques, directeur général du CRIPEL

Ressources photos :
www.istock.be
www.pexels.com

Imprimerie Off7 - 4^{ème} Avenue 26, 4040 HERSTAL
Date de parution : mars 2024

ÉDITO

L'année 2024 sera une année record en termes d'élections, avec la moitié de la population mondiale (4,1 milliards de personnes répartis dans 68 pays) appelée à se rendre aux urnes. Dans cette nouvelle édition du Migr'Actions spéciale « Élections 2024 », nous souhaitons rappeler à nos lecteurs que ce moment démocratique est une opportunité de réaffirmer nos valeurs et de décider, ensemble, de la trajectoire que nous voulons emprunter.

Les enjeux de ce scrutin sont peut-être plus cruciaux que jamais. Les questions liées à la lutte contre le changement climatique, à la relance économique, à la géopolitique... sont étroitement liées aux enjeux migratoires et à la manière dont nous concevons notre société. Nous devons rester informé.e.s des orientations de nos politiques actuelles pour déterminer ce que nous voulons pour l'avenir de notre pays, et plus largement pour l'Europe et notre planète. Nous espérons que notre dossier sur l'évolution des politiques migratoires en Belgique vous aidera à y voir plus clair (p.6).

Durant cette période électorale, le CRIPEL déploie plusieurs campagnes de sensibilisation à l'attention des personnes migrantes (p.17) ainsi que du grand public (p.16) afin que chaque citoyen.ne ait accès à l'information et comprenne l'importance d'exprimer sa volonté de façon avisée. Nous désirons ainsi rappeler que chaque voix compte et façonne notre destin collectif.

En tant que CRI, il est important pour nous de mettre en avant notre mission d'encouragement à la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères leur rappelant qu'elles ont également le droit d'exprimer leur opinion au travers de ces élections et de les informer des différentes façons de le faire.

La Belgique est une mosaïque de cultures, de langues et d'opinions, et c'est cette richesse qui fait notre force. Les secteurs associatif et culturel, notamment avec le festival Porte-Voix (p.29) ou encore le festival Rêve Général (p.32) se mobilisent pour offrir à toutes et tous de nombreuses occasions de réfléchir, de débattre et de s'appropriier les enjeux politiques.

Vous l'aurez compris, les élections de 2024 représentent pour nous bien plus qu'un simple vote. Elles reflètent notre identité collective, nos aspirations et notre engagement envers l'avenir. En tant que citoyen.ne.s, c'est notre devoir et notre privilège de participer à ce processus démocratique et d'écrire la suite de notre histoire commune.

SOMMAIRE



ÉDITION SPÉCIALE : LES ÉLECTIONS 2024

DOSSIER

L'évolution des politiques migratoires en Belgique

Interview de Jean FANIEL, docteur en sciences politiques,
directeur général du CRISP

06

L'extrême droite en Belgique et en Europe :

une menace permanente qu'il ne faut pas sous-estimer

12

Élections communales : ma commune, j'y vis, j'y vote !

17

Les activités du CRIPEL :

élections 2024

19

Mémorandum pour l'intégration des personnes étrangères

20

Parcours d'exil et insertion socioprofessionnelle :

entre pistes d'évolution et embûches

24

Festival PORTE VOIX

29

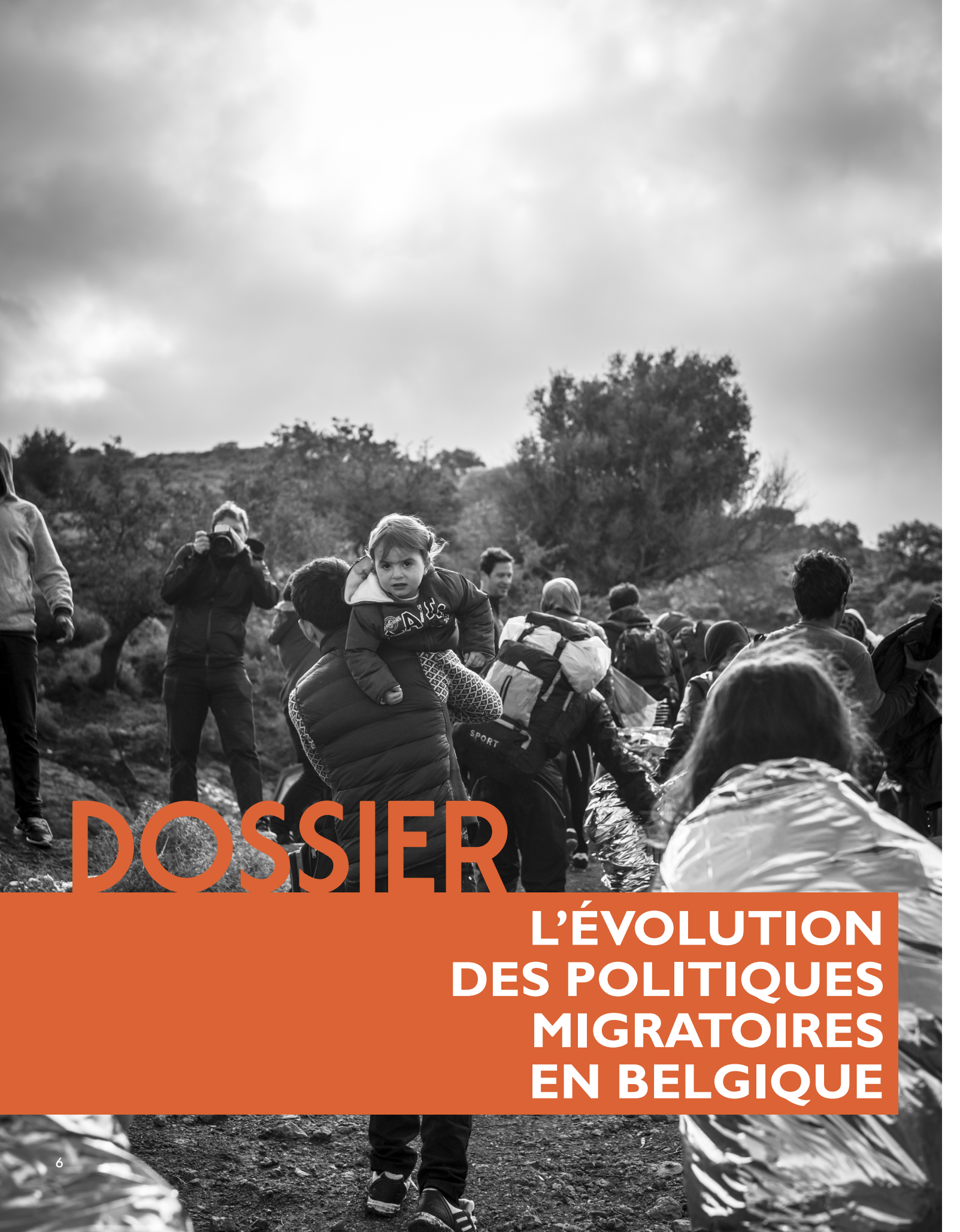
Festival RÊVE GÉNÉRAL

32

Infos pratiques sur le CRIPEL

35





DOSSIER

L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES MIGRATOIRES EN BELGIQUE

Jean FANIEL, docteur en sciences politiques, directeur général du CRISP



Pouvez-vous nous expliquer le travail du CRISP (centre de recherches et d'information socio-politiques) ?

Le CRISP est une ASBL qui existe depuis plus de 60 ans. Elle étudie les décisions politiques en Belgique. Nous analysons la prise de décision dans un sens large, incluant la vie politique, économique, sociale et culturelle. Nous examinons également les processus, les acteurs et leurs rôles dans ces domaines.

Depuis sa création en 1958, le CRISP s'intéresse au contexte européen en adoptant une approche transversale. Nous étudions les institutions sans nous limiter à une vision juridique, sociologique ou économique. Nous cherchons à comprendre les rapports de force et les positions qui mènent aux décisions majoritaires. Par exemple, comment l'avortement est passé d'une question privée à politique et pourquoi la Belgique a pris plus de temps que la France pour légiférer en la matière. Nous travaillons de manière indépendante et impartiale, sans lien avec une université, un parti politique ou une institution, ce qui a contribué à la crédibilité de notre travail. La méthodologie inclut des rencontres avec des acteurs socio-politiques, l'analyse de communiqués de la presse et des écrits et publications des partis politiques, syndicats et organisations patronales. Nous examinons également les documents d'archives et parlementaires.

L'actualité influence nos recherches, mais nous travaillons sur un temps relativement long. Des propositions externes contribuent également à notre palette de sujets.

*Nous partageons régulièrement nos analyses à travers le **Courier hebdomadaire*** portant sur des sujets diversifiés tels que le bien-être animal dans les abattoirs, les normes de rayonnement des ondes électromagnétiques, ou encore l'immigration. Et sur les élections et les partis politiques, bien sûr.*

* <https://www.crisp.be/librairie/>

Les questions liées à l'immigration sont-elles souvent abordées dans vos recherches ?

Oui, l'immigration revient régulièrement dans nos publications. L'un des derniers numéros porte sur les politiques d'intégration à Bruxelles, retraçant les débats flamand, francophone et bruxellois depuis ces vingt dernières années. Nos chercheurs ont également exploré d'autres facettes telles que l'évolution des réglementations en matière d'acquisition de la nationalité, la question du voile à l'école et la place du fait religieux dans la société.

Ainsi, les questions liées à la migration et à l'intégration ont été abordées sous divers angles, incluant notamment des perspectives économiques.

Que pouvez-vous nous dire sur l'évolution des politiques en matière d'immigration ces 50 dernières années ?

On peut identifier deux périodes distinctes : **avant et après 1974**.

Avant cette date, l'immigration était encouragée en Belgique pour répondre aux besoins économiques et industriels du pays. Ainsi, le pays a connu des vagues migratoires comprenant notamment des réfugiés italiens et espagnols fuyant la misère et les dictatures fascistes, ainsi que des migrations marocaines et turques motivées par des raisons économiques et politiques.

À l'époque, tant la société belge que les migrants eux-mêmes envisageaient leur migration comme temporaire, ce qui a limité durant trop longtemps la réflexion sur les politiques d'intégration.

En 1974, à l'aube d'une forte augmentation du chômage (+70% en 1975), **la Belgique décide de fermer ses frontières à l'immigration.**

Cette décision marque un tournant décisif dans l'histoire de l'immigration. La Belgique décide alors de ne plus laisser les personnes s'installer dans le pays pour y travailler. Depuis lors et jusqu'à nos jours, elles ne peuvent venir que pour poursuivre des études, rejoindre des membres de leur famille, visiter le pays en tant que touristes ou demander l'asile.

Parallèlement, la question de savoir comment aider la population étrangère à s'intégrer et à devenir des citoyens s'est posée. Certaines personnes n'avaient pas les papiers pour séjourner en Belgique.

Les syndicats ont demandé une régularisation pour résoudre ce problème pour les travailleurs qui étaient arrivés avant 1974.

Dans les années qui ont suivi, des manifestations ont conduit à l'octroi de droits accrus pour les immigrés, notamment le droit de vote aux élections communales. Cependant, les tensions économiques présentes dans le pays ont engendré des frictions, accompagnées d'une montée du discours raciste. Des figures politiques telles que Roger Nols, membre du Front Démocratique des Francophones (FDF) puis du Parti Réformateur Libéral (PRL), ont symbolisé cette tendance discriminatoire envers les populations étrangères.

Il a fallu une décennie pour qu'un consensus se forme, rejetant de telles politiques discriminatoires, et que l'État belge instaure la première loi de lutte contre le racisme, la loi Moureaux (30 juillet 1981).



Les initiatives relatives aux droits des étrangers, comme la loi de 1980 sur l'accès au territoire, ont subi plusieurs révisions, souvent dans un sens plus restrictif. Les années 80 ont également été marquées par une évolution significative dans la politique d'intégration en Belgique. Lors de la deuxième réforme de l'État, l'intégration des migrants est transférée des compétences économiques aux compétences personnalisables. Cette approche met l'accent sur les individus, à l'image du secteur de la santé.

En 1988, les socialistes reviennent au pouvoir avec un souci particulier pour les politiques d'intégration des migrants. Ils tiennent compte de l'augmentation de la population d'origine maghrébine et turque à Bruxelles.

Les émeutes de Forest, en 1991, mettent en lumière l'exclusion et les difficultés rencontrées par la jeunesse immigrée. À la suite de ces événements et d'autres réflexions, plusieurs initiatives voient le jour, notamment la création du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (UNIA) ainsi que le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) pour financer des projets d'intégration tels que les écoles de devoirs.

Cependant, certains analystes estiment que l'attention des politiques s'est davantage portée sur les conséquences des discriminations plutôt que sur les politiques d'exclusion elles-mêmes.

Depuis les années 90, la Région wallonne et la COCOF ont pris le relais de la Communauté française en matière d'intégration. Les centres régionaux ont vu le jour dès la seconde moitié des années 90. En même temps, les politiques migratoires se sont durcies notamment pour les conditions d'accès au territoire et de séjour. Le succès du Vlaams Blok au niveau fédéral a exercé une pression significative sur les partis flamands, même de gauche.



En 1996, les lois « Vande Lanotte » ont été adoptées, fondement du développement des centres fermés. Lors des débats parlementaires, Filip De Man, député du Vlaams Blok, intervient ironiquement pour remercier le ministre de l'Intérieur, tout en l'accusant de plagiat. Selon lui, les lois adoptées mettent en œuvre une douzaine des 70 points de son programme pourtant qui sera condamné plus tard pour incitation à la haine raciale.

L'une des modifications majeures en matière de politique d'immigration est la mise en place progressive de l'espace Schengen, avec la liberté de circulation pour les ressortissants de celui-ci et des restrictions pour les non-ressortissants.

Cette évolution importante débute dans les années 90 et se poursuit aujourd'hui, avec des politiques migratoires de plus en plus restrictives.

Est-ce utopique de croire en une diminution de ces restrictions migratoires dans les années à venir ?

L'extrême droite s'est emparée de la question migratoire dès les années 80, avec le Front National en France (1984), le Parti de la liberté en Autriche (1986) et le Vlaams Blok en Flandre (1987). **Ces partis ont lié immigration et problèmes économiques, désignant les étrangers comme boucs émissaires.** Ainsi, des slogans tels que « *3 millions de chômeurs = 3 millions d'immigrés* » sont apparus. Ces discours ont évolué et se sont renforcés dans les années 90. Certains partis traditionnels, de droite comme de gauche, ont également durci leur position sur l'immigration, tant dans leurs discours que dans leurs politiques. On observe encore ce phénomène aujourd'hui, par exemple lors de la dernière campagne électorale présidentielle en France, où même la droite « classique » a mis l'accent sur les questions migratoires.

Dans les faits, on assiste à un durcissement des politiques intérieures à la fois par la droite mais aussi par la gauche.

En 2018, le Vlaams Belang (VB) rebondit grâce aux réseaux sociaux. La N-VA renforce son argumentaire sur l'asile et l'immigration. Cela offre un terrain fertile au VB pour la campagne du 26 mai 2019. Les partis d'extrême droite captent l'enjeu migratoire.

La relation entre l'immigration et l'extrême droite implique en effet que si l'immigration devient un enjeu majeur, aux élections, cela profite à l'extrême droite, et guère aux autres partis.

Cela s'est produit aux Pays-Bas avec la chute du gouvernement Mark Rutte sur des désaccords migratoires, offrant des opportunités au parti d'extrême droite de Geert Wilders.

Pour répondre à votre question sur l'inéductibilité de cette tendance, il est important d'examiner les 50 dernières années. Les politiques évoluent avec des contre-tendances et des nuances. **L'extrême droite progresse dans de nombreux pays, mais pas partout. La Belgique francophone fait partie des exceptions.**

D'autres tendances existent, comme les politiques d'intégration et la lutte des populations immigrées pour l'obtention de droits. Ces avancées varient selon les pays. En Belgique, le monde politique, notamment bruxellois, reflète une grande diversité en termes migratoires, avec des figures telles qu'Ahmed Laaouej et Zakia Khattabi en première position lors des élections régionales.



Que dire de la politique autour de la question des personnes sans-papiers ?

La problématique des sans-papiers se développe dès la fin des années 80 et devient plus importante dans les années 90. En septembre 1998, le décès de Semira Adamu lors d'une expulsion forcée provoque un choc. Sous la législature suivante, le gouvernement procède à une nouvelle opération de régularisation.

Cette deuxième opération de régularisation diffère de celle de 1974, car elle repose sur des critères d'authentification du séjour prolongé, et non sur le travail. Cette opération importante, qui entraînera des déceptions pour certains, sera suivie par une autre quelques années plus tard.

L'immigration est un sujet de tension entre les ailes gauche et droite des gouvernements mais aussi entre la partie flamande et francophone, avec une approche plus dure des partis flamands en termes migratoires.

Lors de campagnes pour la régularisation, les partis de gauche sont les plus sollicités et réceptifs. Concernant l'enfermement des enfants dans les centres fermés, par exemple, ils ont été plus réceptifs que le MR. Cependant, leur combativité semble s'être éteinte au fil des années.

Si une partie des personnes sans-papiers ont été régularisées en 1974 et dans les années 2000, on estime qu'elles sont aujourd'hui environ 150 000. Elles représentent une main-d'œuvre exploitable, sans droits ni protection. Le gouvernement Vivaldi vise 80% d'emploi, régulariser ces travailleurs augmenterait ce taux. Il y a clairement des enjeux économiques et une hypocrisie autour de cette situation.

Contrairement à la Flandre, la Wallonie ne semble pas accorder autant d'importance aux partis d'extrême droite, comment cela s'explique-t-il ?

La faiblesse structurelle de l'extrême droite en Belgique s'explique par des raisons internes, telles que les difficultés à se structurer et les tensions entre différentes factions. De plus, la question de l'identité nationale reste floue, entre revendications belges, wallonnes ou francophones. Le Vlaams Blok est issu du parti nationaliste flamand, tandis que du côté francophone, divers partis ont émergé sans succès.

Des facteurs externes, comme la mobilisation de la société civile avec les fronts antifascistes, contribuent également à cette faiblesse. Ces derniers luttent activement contre les tentatives d'implantation de l'extrême droite en organisant des contre-mobilisations.

Récemment, le CAL a diffusé un faux journal intitulé « Vraiment ? », montrant la société si l'extrême droite était au pouvoir, mettant en garde les citoyens (autre paragraphe). Il y a également le cordon sanitaire politique qui consiste à refuser de s'allier avec des partis d'extrême droite dans des gouvernements ou exécutifs communaux, prévalant au nord et au sud du pays.

Un aspect unique du côté francophone est le cordon sanitaire médiatique : les organes de presse décident de ne pas accorder la même place aux partis d'extrême droite, évitant les interviews en direct pour ne pas être complices d'infractions aux lois contre le racisme et la xénophobie ou le négationnisme.

Que peut-on dire de la politique d'accueil menée par le gouvernement actuel ?

Dans le contexte de l'accueil des immigrés, la gestion des demandes d'asile est cruciale. Est-ce une crise de l'asile ou une crise de l'accueil ? Le flux migratoire augmente-t-il ou sont-ce les capacités d'accueil qui diminuent ?

La législature actuelle montre un écart entre l'accueil de certains réfugiés, géré relativement correctement, et le non-accueil des autres. Le gouvernement refuse d'activer un plan de répartition pour les demandeurs d'asile, concentrant la population dans certaines zones. Cela crée des problèmes d'insécurité, de ghettoïsation et de mauvaises conditions d'accueil. D'une certaine manière, cette tendance s'inscrit dans un contexte international. La Belgique n'a pas mis en place un projet de renvoi des demandeurs d'asile vers le Rwanda comme le Royaume-Uni mais elle ne fait pas non plus exception dans le durcissement des règles en matière d'accueil.



Un élément important à considérer est de savoir de qui et de quoi on parle lorsqu'on évoque l'immigration. Deux tiers de la population immigrée proviennent de l'Union européenne (UE). Lorsqu'on parle de politique d'accueil et d'intégration des personnes migrantes, il y a une distinction frappante entre les personnes venues de l'UE et les autres. Et dans cette dernière catégorie, on va traiter différemment les personnes venues d'Amérique ou de Norvège de celles venues d'Afrique ou du Moyen-Orient.

Il est important également de rappeler que le pays a changé de frontières plusieurs fois avant son indépendance en 1830. Les Belges étaient ceux présents sur le territoire, ayant pu être français, hollandais, allemands... précédemment. Ainsi, il est difficile de définir une origine unique pour les Belges.

Et enfin, si l'intégration des Italiens, Espagnols et Polonais n'a pas été aisée, ces populations étaient majoritairement blanches et catholiques, ou orthodoxes pour les Grecs. Dès que les étrangers sont devenus différents, bronzés, musulmans, marocains, turcs, le racisme a évolué. Malheureusement, aujourd'hui, on retrouve le racisme aussi chez les Italiens, les Marocains, les Turcs... envers des communautés arrivées plus récemment sur le territoire.



L'EXTRÊME DROITE EN BELGIQUE ET EN EUROPE :

une menace permanente
qu'il ne faut pas sous-estimer

À

l'aube d'une année 2024 riche en scrutins, le phénomène de l'extrême droite concentre plus que jamais l'attention des analystes et des observateurs de la vie politique. Notre pays n'échappe pas à la préoccupation et, au sein de celui-ci, les centres régionaux d'intégration s'érigent en première ligne des acteurs sociaux vigilants. C'est dans ce contexte que le CeRAIC (Centre Régional d'Intégration de la région du Centre) a récemment mis sur pied un colloque intitulé « Montée de l'extrême droite en Europe et en Belgique, les digues vont-elles céder ? » Un événement en guise de piquêre de rappel historique des pages sombres vécues depuis le milieu du siècle dernier, mais aussi une invitation à une vigilance de tous les instants face à des formations et mouvements politiques qui s'affichent plus vivants que jamais, tant en Belgique qu'en Europe.

La thématique du colloque alliant un exposé en séance plénière et des ateliers sur plusieurs de ses aspects plus précis partait du constat que toute une série de pays d'immigration virent à droite en Europe. Cet état de fait inquiétant a amené tout naturellement l'équipe du CeRAIC à se poser une question cruciale :

quels pourraient être les risques d'un basculement politique vers l'extrême droite et quel pourrait en être l'impact sur la politique d'intégration ?

UNE HISTOIRE CONTEMPORAINE EN QUATRE PHASES

Pour **Benjamin Biard**, définir l'extrême droite est une tâche malaisée. Selon lui, il s'agit d'**une idéologie qui prône l'inégalitarisme et le nationalisme**. Ce nationalisme présente deux faces. La première est la visée de l'autonomie d'une région et la deuxième est la poursuite de l'homogénéité d'un territoire.

Son programme d'actions qui en découle est un programme identitaire qui met la démocratie sous tension : mise en danger de la sécurité de l'État, pression sur le pilier libéral et l'ensemble de ses valeurs (État de droit, droits des minorités, liberté de la presse, etc.). L'extrême droite constitue une galaxie dans laquelle on retrouve des mouvements, des partis et des organes de presse. Celle-ci ne s'inscrit pas forcément dans la finalité de recherche du pouvoir mais elle essaie d'influencer la société dans le sens de ses idées et de diffuser ses théories, comme celle du grand remplacement. Ses composantes visent une guerre culturelle, avant une guerre politique.

Le développement de l'extrême droite en Europe depuis la seconde guerre mondiale s'est effectué en quatre phases, auxquelles certains experts en ajoutent une cinquième.

La première de ces phases se situe juste après la guerre.

Il s'agit de l'émergence d'une extrême droite néofasciste qui n'arrive pas à se développer, avec des partis comme le MSI en Italie ou le Parti Socialiste du Reich en Allemagne.

La deuxième phase s'étend des années 50 au début des années 70.

Durant cette période, l'extrême droite rencontre un succès éphémère. Avec des partis comme celui de Pierre Poujade en France, elle délaisse les éléments néofascistes pour des combats comme, dans ce cas précis, l'antifiscalisme ou la protection des artisans et des petits indépendants.

La troisième phase court du début des années 70 à la fin des années 90. Elle est celle du développement et de l'enracinement de l'extrême droite. C'est le cas du Front National en France ou, dans notre pays, du Vlaams Blok, né de la Volksunie, en Flandre. Le but poursuivi au cours de cette période est la dédramatisation.

Enfin, la quatrième phase qui démarre à la fin des années 90 est celle de rapprochement du pouvoir, voire de l'accès au pouvoir. Cette phase peut être incarnée par le FPÖ en Autriche. Certains observateurs ajoutent une cinquième phase ultérieure aux quatre précédentes. Celle-ci serait celle de l'exercice du pouvoir, menant à une contamination du pouvoir par ses idées.



UNE SITUATION CONTRASTÉE EN BELGIQUE

Sur le plan géographique, **Benjamin Biard** observe trois types d'extrême droite en Europe : **l'extrême droite au pouvoir, en soutien du pouvoir ou dans l'opposition**. Parmi les partis au pouvoir, il y a, par exemple, l'UDC en Suisse. C'est un parti qui, au départ, visait la défense de couches de la population comme les paysans et qui s'est radicalisé dans le temps. De la fin des années 80 au début des années 90, il a intensifié sa communication devenue populiste, souverainiste, raciste et sécuritaire, avec des idées maîtresses comme l'arrêt de l'immigration ou le rétablissement de la peine de mort. Passé de résultats électoraux modestes à plus de 22% des voix en 1999, il avoisine aujourd'hui les 25% et occupe deux postes ministériels sur sept en Suisse.

Dans le même ordre d'idées, on retrouve des formations à la trajectoire similaire dans plusieurs pays : Lega et Fratelli d'Italia au pouvoir en Italie, le FPÖ au pouvoir en Autriche au début des années 2000, le SNS parti nationaliste au gouvernement depuis octobre en Slovaquie, le Parti du Progrès qui a rejoint le gouvernement en Norvège ou le parti populaire en Estonie. Tous ces partis ont pour cible une minorité. C'est, par exemple, la minorité hongroise pour le SNS slovaque ou la minorité russe pour le parti populaire estonien.

Parmi les partis en soutien à un gouvernement minoritaire, on peut citer le Partij voor de Vrijheid (PVV) de Geert Wilders aux Pays-Bas, le Dansk Folkeparti (DF) au Danemark ou le Sveriges Demokraterna (SD) en Suède, passé de moins de 3% en 2006 à plus de 20% en 2022. Enfin, parmi les partis dans l'opposition, on ne peut pas ne pas citer le Rassemblement National (ex-Front National) français qui est toujours dans sa phase de dédramatisation. Un travail qui porte partiellement ses fruits puisque les indicateurs de la perception du danger représenté par le RN affichaient près de 75% des personnes estimant qu'il représentait un danger au milieu des années 90 pour seulement 46% fin 2022.

En Belgique, l'extrême droite connaît une situation contrastée. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. Il y a d'abord les divisions internes et l'absence de leader charismatique de l'extrême droite côté francophone. Il y a ensuite le rôle de la société civile dont certains acteurs décortiquent le discours en amont et d'autres comme les groupes antifascistes impactent les décisions en aval. Il y a également le cordon sanitaire médiatique, présent surtout en Wallonie, qui présente l'extrême droite comme pas respectable. Il y a enfin la confrontation du nationalisme avec la faiblesse du sentiment d'identité nationale.

DES INDICATEURS PAS TRÈS ENCOURAGEANTS TANT EN FLANDRE QU'EN WALLONIE

La question cruciale se pose alors : la situation est-elle immuable ? Non, affirme sans hésitation Benjamin Biard. Et selon lui, il y a trois raisons à cela. La première est qu'il y a plusieurs cas à l'étranger où on a cru que l'extrême droite ne reviendrait plus.



Notamment en Allemagne et en Espagne où elle a doublé en quatre ans son nombre d'élus et a accédé au pouvoir cette année. La deuxième raison est qu'il existe une offre électorale. En Belgique francophone, il y a le parti Nation et le parti Chez Nous qui a émergé en 2021 et qui est soutenu par le Vlaams Belang.

Enfin, la troisième raison est qu'il y a une demande électorale. Et les clichés sur l'immigration, partagés dans les deux parties du pays, le prouvent. Dans une recherche intitulée « **Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations** », un item comme « *Les immigrants accentuent les problèmes de criminalité au niveau national* » recueillent, par exemple, 66% de oui en Wallonie pour 67 en Flandre et 58 à Bruxelles. Et les scores d'adhésion à d'autres items concernant l'occupation des emplois au détriment des natifs ou l'appauvrissement de la vie culturelle par les immigrants ne sont pas beaucoup plus rassurants.

Côté néerlandophone, les indicateurs ne sont pas encourageants et ce, depuis longtemps. Le programme en 70 points relatif à l'immigration du Vlaams Blok, ancêtre du Vlaams Belang, sorti en 1992, est glaçant. Il affichait déjà des propositions nauséabondes en lien avec le souhait d'un référendum sur les problèmes causés par l'immigration. Citons, pour rappel, des idées comme la sauvegarde de la spécificité de notre peuple, l'application du principe de « **notre peuple d'abord !** », l'instauration d'un arrêt effectif de l'immigration, l'accélération des retours au pays, la mise en œuvre d'une politique de découragement de l'immigration, l'organisation des retours, etc. Avec des propositions concrètes comme la dissolution d'Unia, l'annulation de la reconnaissance de l'Islam comme religion par l'État, l'exigence de posséder la nationalité belge pour bénéficier de certains services (aides sociales, logements sociaux, emploi...), le durcissement des conditions d'accès à la nationalité, etc. Le mouvement nationaliste Schild en Vrienden va dans le même sens en évoquant une Flandre menacée, des flux migratoires incontrôlés, des groupes de personnes d'origine étrangère s'excluant de la société, etc.

Du côté francophone, le message général de Chez Nous n'est guère différent. Il revendique refuser l'immigration massive et combattre l'islamisation qui transforme notre pays, avec des messages sans équivoque (« Réservez les aides sociales aux Belges », « Supprimons le regroupement familial », « Non au droit de vote des étrangers ») et des slogans chiffrés erronés sortis de nulle part comme « 20% de la population belge est d'origine étrangère (hors UE) ».

#JE PENSE DONC JE VOTE !

Lancement de la campagne de sensibilisation du CRIPEL pour plus de justice migratoire dans le cadre des élections 2024.

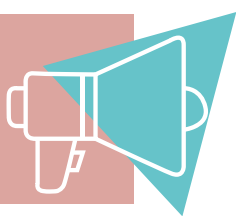
À retrouver à partir du 29/04 sur nos réseaux sociaux.

ELECTIONS COMMUNALES

dimanche 13.10.24



Tu es une personne étrangère qui remplit les conditions du droit de vote ?
Inscris-toi comme électeur.rice et fais entendre ta voix lors des élections communales !



Il est destiné à tous les ressortissants de l'Union européenne (UE), ainsi qu'à tous les ressortissants hors UE qui résident en Belgique depuis au moins 5 ans de manière ininterrompue au moment de leur demande d'inscription..

Aller voter : un acte citoyen



Toute personne vivant en Belgique réside sur le territoire d'une commune. Le pouvoir communal est le plus proche des citoyens et citoyennes.

Voter veut dire exprimer sa propre volonté pour la gestion de sa commune.

Toutes les personnes étrangères qui s'inscrivent sur le registre des électeurs ont l'obligation d'aller voter, sauf absence justifiée ou procurtion.



Qui peut voter aux élections communales ?

Toute personne belge :

avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
jouir de ses droits civils et politiques ;
être domicilié.e dans une commune.

Toute personne étrangère :

ressortissant hors Union européenne qui fait valoir, au moment de l'introduction de la demande d'inscription, cinq années ininterrompues de résidence principale en Belgique, couvertes par un séjour légal ;

ressortissant non belge de l'Union européenne inscrit au plus tard le 31 juillet 2024.

Les personnes qui se sont inscrites pour les précédentes élections communales ne doivent plus se réinscrire, mais sont soumises à l'obligation de voter.

Je m'inscris

Comment ?

En introduisant une demande d'inscription. En outre, les ressortissants hors UE doivent signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

Le formulaire d'inscription est disponible au service population de votre administration communale et auprès du Centre Régional d'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (CRI) proche de votre domicile.

Où déposer les documents ?

Au service population de votre administration communale.

Si vous le souhaitez, vous pouvez remettre votre demande d'inscription et votre déclaration à votre commune par le biais d'une association.

Il est primordial que vous vous inscriviez au plus tard le 31 juillet 2024. Par cette inscription, vous êtes automatiquement inscrit pour les élections communales suivantes et vous êtes alors dans l'obligation d'aller voter.

En tant que personne étrangère non européenne, vous n'avez actuellement pas le droit de vous présenter comme candidat ou candidate sur les listes.

Par contre, les Européen.nes peuvent se présenter sur les listes électorales pour les élections communales et être élu.es conseiller/conseillère voire même échevin/échevine ou président/présidente de CPAS.

Puis-je voter ?

Portail des élections communales du 13 octobre 2024

Téléphone vert : 1718 (appel gratuit)

Mail : elections@spw.wallonie.be

Site : <http://electionslocales.wallonie.be>



Pour plus d'infos, scannez-moi !

Comment faire ?

Contactez le centre régional de votre territoire

C.A.I. (Namur) : 081 73 71 76

Ce.R.A.I.C. (La Louvière) : 064 23 86 56

CIMB (Saint-Ghislain) : 065 61 18 50

CRIBW (Nivelles) : 067 33 15 69

CRIC (Charleroi) : 071 20 98 60

CRILUX (Libramont) : 061 21 22 07

CRIPEL (Liège) : 04 220 01 20

CRVI (Verviers) : 087 35 35 20

DISCRI (Namur) : 081 43 55 31

Les activités du CRIPEL

ÉLECTIONS 2024



ELECTIONS EUROPEENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES

- 23|02 **Campagne de sensibilisation**
>01|04 pour l'inscription sur la liste des électeur.trice.s pour les élections européennes
- 08|04 **Festival Rêve général**
>14|04 focus « Exil et migrations »
Projection du film « On demande pas la lune » suivi d'une discussion avec Sandra Gasparotto, responsable de projet au CRIPEL
Exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »
Exposition « Une brève histoire de l'immigration »
- 09|04 **Festival Porte-voix**
>09|06
- 12|04 **Débat électoral**
« Les enjeux régionaux pour l'alphabétisation et l'apprentissage du FLE » en partenariat avec Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme
- 24|04 **Débat électoral**
« Quelle politique pour l'intégration des personnes étrangères en Wallonie ? »
- 29|04 **Campagne de sensibilisation**
>20|05 « 2024, je pense donc je vote »
- 07|06 **Village festif**
Before « Nuit blanche contre listes noires »

ELECTIONS COMMUNALES

- SEPT-EMBRE **Débats électoraux**
- 11|10 **Nuit blanche contre listes noires**
Exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »



Mémorandum pour l'intégration des personnes étrangères

En vue des élections régionales, communautaires et fédérales de 2024, les acteurs sectoriels wallons ont souhaité faire des recommandations dans un Mémorandum pour l'intégration des personnes étrangères.

L'intégration des personnes étrangères, telle que développée dans les politiques régionales jusqu'à présent, s'inscrit dans le champ de l'Action sociale et met en œuvre les mêmes principes que la Cohésion sociale. Il s'agit, sur le plan individuel, de développer l'autonomie des personnes qui arrivent sur le territoire et de leur faciliter l'accès aux droits fondamentaux.

Il est également nécessaire que le secteur de l'intégration des personnes étrangères en Wallonie soit un secteur fort et stable. Il doit être reconnu pour le travail fourni et pour garantir des services de qualité et leur pérennité. De nombreuses recommandations ont été faites sur différents sujets et problématiques mais nous avons décidé de faire un focus sur quatre thématiques importantes.

Soutenir la construction d'une société interculturelle (par le financement structurel d'actions en interculturalité et en appliquant transversalement ses principes à toute politique menée)

L'intégration dépend aussi de la capacité de notre société à susciter, entre des personnes ayant des ancrages socioculturels différents, un vivre ensemble solidaire fondé sur des façons partagées de vivre en société et le respect des diversités individuelles et collectives. Sur le plan collectif, il s'agit donc de favoriser la construction d'un vivre ensemble interculturel à travers les échanges positifs entre les membres des différentes communautés qui composent la société belge.

Pour l'Europe, pour la Région wallonne, comme pour les acteurs du secteur, cette conception de l'intégration à double sens, reposant à la fois sur les personnes étrangères et sur la société d'accueil, est la seule qui garantit une insertion sociale réussie des personnes primo-arrivantes.

L'interculturalité n'est pas une compétence ou une matière mais un enjeu transversal, qui concerne et doit mobiliser l'action publique wallonne.

Les propositions faites sont les suivantes :

- 1 Conserver** une vision de l'intégration des personnes étrangères telle que définie par le Conseil de l'Europe, à savoir un processus réciproque ;
- 2 Poursuivre et renforcer** le financement des projets interculturels développés par les acteurs de terrain et les pouvoirs locaux ;
- 3 Renforcer** la formation des agents publics et des professionnels susceptibles de travailler auprès d'un public de personnes étrangères.

Permettre l'accès des personnes étrangères aux droits fondamentaux en matière de formation et d'emploi

Dans un contexte wallon de pénurie grandissante de main d'œuvre, l'engagement des personnes étrangères constitue une solution pour pallier certains besoins des entreprises.

Cependant, de nombreux obstacles à l'emploi subsistent pour les personnes étrangères, qu'il s'agisse de la maîtrise de la langue française, de la reconnaissance de leurs compétences, de leur diplôme ou les discriminations. Il est alors fréquent que celles-ci soient contraintes de s'orienter vers une nouvelle formation ou d'accepter un emploi pour lequel elles sont surqualifiées. Pour les personnes étrangères, l'accès à des formations professionnalisantes est fondamental, y compris pour l'acquisition de la langue française.

Afin de faciliter l'accès au marché du travail et aux formations pour toutes les personnes étrangères, les propositions faites sont les suivantes :

- 1 Permettre** l'accès au statut de chercheur d'emploi à toute personne désireuse de travailler, quel que soit son titre de séjour ;
- 2 Simplifier** les démarches administratives pour le renouvellement du permis de travail ou de séjour ;
- 3 Supprimer** les exigences pour l'obtention de la carte professionnelle pour les personnes étrangères déjà établies sur le territoire ;
- 4 Rendre** les formations qualifiantes et les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle officiellement et effectivement accessibles à l'ensemble des personnes étrangères, y compris aux personnes sans-papiers ;
- 5 Favoriser** les liens organiques entre acteurs du Parcours d'intégration et ceux du secteur de l'insertion socioprofessionnelle ;
- 6 Offrir** des incitants visant à favoriser l'engagement de travailleurs et travailleuses de nationalité étrangère résidant sur le territoire wallon ;
- 7 Harmoniser** la liste des métiers en pénurie pour travailleur-euses étranger-es, prévue dans l'Arrêté du Gouvernement wallon, avec celle du Forem.

Mais aussi...

- 1 Maintenir** des dispositifs spécifiques pour l'emploi des personnes étrangères ;
- 2 Encourager** les services publics de l'emploi et les employeurs à adopter ou renforcer leur politique de diversité ;
- 3 Encourager** la formation sur le lieu de travail ;
- 4 Stimuler** la rencontre entre les employeurs et les personnes étrangères demandeuses d'emploi pour réduire les freins d'accès à l'emploi et les stéréotypes ;
- 5 Favoriser** les initiatives d'économie sociale offrant des perspectives d'insertion socioprofessionnelle aux personnes migrantes.

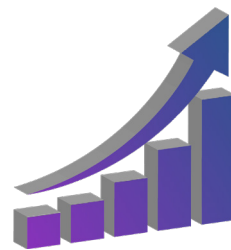


Renforcer le secteur wallon de l'intégration par un financement juste et stable des opérateurs

Depuis des années, les Initiatives Locales d'Intégration assurent leurs missions dans l'incertitude permanente. Le financement public ne couvre pas l'ensemble des dépenses, dont le solde est à pourvoir sur fonds propres ou en s'appuyant sur d'autres activités reconnues. Certains n'ont d'autre recours que le volontariat. Les budgets sont en outre contingents.

L'imprévisibilité est la règle, même en agrément. Les subventions ne sont pas formellement fixées et ne sont donc pas garanties. Dans les faits, la somme allouée à un opérateur pour un même volume d'activités peut décroître d'une année à l'autre. Malheureusement, le mode de financement esquissé dans le projet de réforme actuellement en discussion ne solutionne pas l'imprévisibilité financière.

De manière générale, nous réitérons l'importance de garantir un financement structurel et indexé pour l'ensemble du dispositif d'intégration et pour mener à bien les missions qui sont confiées à ses différents acteurs.



Augmenter l'enveloppe sectorielle et améliorer le mode de subventionnement des ILI pour permettre l'anticipation budgétaire et couvrir l'étendue des frais ;

Augmenter l'enveloppe sectorielle et améliorer le mode de subventionnement des cri pour permettre l'anticipation budgétaire et couvrir l'étendue des frais ;



Se référer à des bases transparentes et justes pour la liquidation des subventions et la justification des dépenses.

L'inclusion numérique

En Wallonie, une personne sur dix ne sait ni lire, ni écrire. Des personnes étrangères qui arrivent dans notre société pour s'y installer durablement font partie de cette statistique. Fort heureusement, sur le terrain, des formations d'alphabétisation et de langue française sont organisées par tout un réseau d'opérateurs pour remédier à cette situation. Cependant, la dématérialisation des services publics s'est fortement accélérée avec la crise sanitaire.

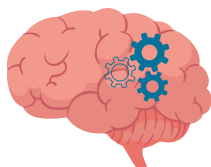
Aujourd'hui, accéder à ces services fondamentaux est devenu compliqué pour toutes ces personnes, qui préfèrent alors ne plus faire valoir leurs droits. Rejoignant les recommandations formulées par Lire et Écrire, nous soutenons l'idée que la Région wallonne doit garantir l'accès aux services publics pour toutes et tous. Ceci passe notamment par une meilleure prise en compte des besoins différenciés de ces personnes et par le maintien de guichets physiques dans les différentes institutions en parallèle du développement numérique.



Les propositions faites sont les suivantes :



Garantir l'accès de toutes et tous aux services publics en appliquant le principe de la « priorité au présentiel » plutôt que le paradigme actuel de la « priorité au digital » ;



Sensibiliser et former les agents des services publics aux difficultés et obstacles rencontrés par les personnes maîtrisant peu ou pas le français ;



Assurer plusieurs modalités de contact des services publics ;



Associer les acteurs qui accompagnent les publics précaires et/ou en situation de fracture numérique dans le développement de toute nouvelle technologie par les services publics.

Ces 4 thématiques sont des enjeux importants dans le cadre de ces élections 2024 afin de construire ensemble une société qui favorise l'inculturalité et le respect des droits fondamentaux. L'application de ces recommandations permettrait de lever certains freins et obstacles que rencontrent les personnes étrangères pour participer à la vie économique, sociale, politique et culturelle. Pour une société plus inclusive, le secteur de l'intégration doit être entendu et reconnu à sa juste valeur.



PARCOURS D'EXIL ET INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE : entre pistes d'évolution et embûches.

La plupart des migrants désireux de s'installer en Belgique affichent la volonté d'obtenir un travail, gage d'indépendance et de nouveau départ dans leur pays d'accueil. Mais si l'insertion socioprofessionnelle est un défi pour les politiques d'intégration en cours, **ce sont les CPAS et le réseau associatif qui sont au cœur des enjeux de ces politiques et affectés par leurs limites.** Soucieuse de faire le point sur l'ensemble de cette problématique de l'emploi des migrants, la Fédération des CPAS, associée pour l'occasion au CRÉ-SaM (Centre de Référence en Santé mentale), a récemment organisé une journée d'étude sur la thématique, avec un intitulé énoncé sous forme de question :

« Quelles convergences possibles entre le parcours d'exil et l'accès à l'emploi ? ». Une opportunité de nourrir la réflexion sur les avancées et obstacles du travail de terrain mené en Wallonie sur la question.

L'objectif déclaré de la journée de réflexion était précisément de permettre aux professionnels concernés de réfléchir ensemble à « augmenter les possibilités des travailleurs sociaux pour qu'ils puissent, mieux encore, favoriser l'insertion socioprofessionnelle des migrants qu'ils accompagnent ». Comment ? En s'interrogeant, en compagnie d'experts, sur les différents enjeux concernés mais aussi en abordant les outils et les pratiques en cours.

LA BELGIQUE EN QUEUE

DU PELOTON EUROPÉEN

Premier expert à s'exprimer, **Altay Manço**, directeur scientifique de l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations) a fait état d'une « expérience durant la pandémie, dans le secteur hospitalier wallon en pénurie de main-d'œuvre » qu'il a intitulée « Insertion accélérée de personnes migrantes peu qualifiées, faiblement francisées ». Ce travail prend pied dans un contexte socioéconomique où le taux d'emploi en Wallonie est de 64% (50% pour les personnes extra-européennes), bien en deçà des 73% de la moyenne européenne.

Ce chiffre est la conséquence notamment de la disparition des industries lourdes, avec des délocalisations qui ont engendré des pertes d'emplois chez les personnes moins qualifiées. Au niveau européen, la Belgique est en queue de peloton, tant en termes de taux d'emploi des immigrés hors Union européenne qu'en termes d'écart de ces derniers par rapport aux natifs.

Face à ce contexte, la crise sanitaire a été un déclencheur au cours duquel les failles de la Wallonie en ressources humaines, marquées par le paradoxe entre un taux d'emploi important et une pénurie de main-d'œuvre, ont été mises en évidence et des appels pour employer des travailleurs sans-papiers ont été lancés. Avec une question sous-jacente : pourquoi le marché de l'emploi n'insère-t-il pas les migrants ?

Face à cette question, Altay Manço avance quelques explications : le faible niveau de formation ou de reconnaissance des diplômés, le faible niveau de connaissance du français, la faible proportion de personnes migrant pour raisons professionnelles, leur faible capital social (c'est-à-dire l'absence de réseaux utiles, l'entre soi et l'ethnostratification), autant de facteurs auxquels s'ajoutent la discrimination et l'auto-discrimination.

LES LANGUES INDISPENSABLES POUR L'INTÉGRATION

Pour expliquer pourquoi le marché de l'emploi n'insère pas les migrants, Altay Manço évoque différents filtres cachés au sein des structures d'insertion. Et de citer en priorité des mesures jugées mineures, peu innovantes, tardives qui ne ciblent pas les migrants, une exigence trop élevée dans les offres d'emploi, un accès aux qualifications subordonné à des tests en français au niveau de complexité peu utile, un faible accompagnement en orientation socioprofessionnelle, un accès difficile aux professions indépendantes, des offres linéaires de formation pour des profils très hétérogènes, des offres peu articulées (cours de langue/accompagnement/emploi), peu de mise en stage (pourtant efficace) et peu d'approche « médiatrice » ou « mobilisatrice » auprès des entreprises.

« QU'EN EST-IL DES LANGUES ? »

se demande, dans la foulée, le directeur scientifique de l'IRFAM.

À la question de savoir si elles sont indispensables pour l'intégration, il répond « **oui** » sans hésiter.

Au Royaume-Uni, par exemple, maîtriser les langues a un effet sur les salaires et les probabilités d'emploi des migrants hors OCDE. Aux yeux de l'expert, leur maîtrise a un effet positif sur les probabilités d'embauche et, a contrario, le manque de maîtrise conduit vers des emplois à bas revenus. Une faible compétence dans la langue du pays hôte entraîne même une déqualification des migrants diplômés.

Cependant, les langues ne sont pas indispensables de la même manière pour tout le monde. Des facteurs annexes sont à prendre en compte comme, par exemple, une surestimation des effets des capacités linguistiques sur le marché de l'emploi. Les effets de la connaissance de la langue sur l'emploi dépendent notamment de la qualification des travailleurs, de l'échelle des revenus professionnels (le milieu de l'échelle est le plus touché), de la langue locale et des compétences linguistiques de la société, de l'utilisation de la langue comme filtre, des enclaves ethniques de la même origine que le migrant, et du niveau de connaissance ciblée.

APPROCHE GÉNÉRALISTE ET APPROCHE SPÉCIFIQUE

Face à ces innombrables paramètres, **Altay Manço** estime que les effets positifs de la maîtrise linguistique sont plus amples si l'apprentissage est volontaire et s'il est antérieur à l'immigration. De même, les modalités d'apprentissage ont un effet sur l'impact de la langue du pays en matière d'insertion professionnelle.

QUELS SONT LES RÉSULTATS DE L'APPROCHE GÉNÉRALISTE ?

Ces cours de français confèrent aux apprenants des connaissances linguistiques, plus d'autonomie au quotidien, un gain de confiance en soi et une meilleure intégration dans la société de résidence. Les effets ressentis par les migrants sont néanmoins surtout de type développement personnel et social, mais il n'y a pas d'effet direct sur l'insertion socioprofessionnelle.

Une autre politique est-elle, dès lors, possible ?

Pour le savoir, l'équipe de l'IRFAM dirigée par Altay Manço est partie de 300 évaluations de projets d'insertion de travailleurs immigrés dans l'OCDE. Elle en a retenu 30 présentant une insertion réelle et durable, adaptés aux réalités des migrants et des entreprises, et ayant des effets d'inclusivité sur le marché de l'emploi.

Leurs caractéristiques étaient de proposer un partenariat avec les entreprises, de la conception jusqu'à la mise en œuvre, d'offrir un apprentissage de la langue en parallèle et non en série, et de présenter une coordination entre entreprises, centres de formation et migrants.

UN PROJET EN TROIS ÉTAPES

Ce travail a conduit à l'élaboration du projet Hospi'Jobs, mené dans le secteur hospitalier liégeois. Étale sur 12 semaines, il comportait trois étapes.

1 La première est celle de « bilan social et formation » abordant les langues, les compétences transversales et la découverte des métiers.

2 La deuxième est un stage dans les domaines du catering, du nettoyage ou de la logistique, effectué dans trois grands hôpitaux, avec tutorat et médiation.

3 La troisième est un suivi post-stage. Les finalités sont d'insérer les stagiaires, via un contrat ou une orientation vers une opportunité, de créer de nouvelles compétences et une insertion auprès des partenaires, et de favoriser l'inclusivité au sein des structures hospitalières.

Les résultats de l'expérience sont plutôt encourageants. Celle-ci a accueilli 80 stagiaires dont une majorité de jeunes femmes subsahariennes, faiblement scolarisées, sans expérience professionnelle. Le taux d'insertion observé a été de 50% dans les hôpitaux partenaires, 18 mois après le stage. En termes d'impact sur le savoir-être des participants, le projet a recueilli 90% de satisfaction, avec un impact sur la valorisation personnelle, sur la confiance par rapport à l'emploi, sur la motivation et l'assiduité, sur les recommandations à des proches et sur l'augmentation du capital social. Il a permis la découverte d'un contexte professionnel complexe, de l'importance de l'articulation avec le travail et de la confiance dans la capacité d'acquérir de nouvelles compétences.

L'évolution de la maîtrise du français a elle aussi progressé, tant en ce qui concerne la compréhension que l'expression. En termes d'impact sur le milieu hospitalier, les indicateurs vont en sens divers. Les constats parlent d'un bon accueil et d'un soutien marqué en entreprise, mais aussi d'un impact négatif des problèmes organisationnels de l'entreprise, avec

des informations non relayées sur le terrain, un tutorat « oublié » et des tensions interculturelles. À chaque difficulté, les « faiblesses en français » ont été considérées comme la « cause du problème ».

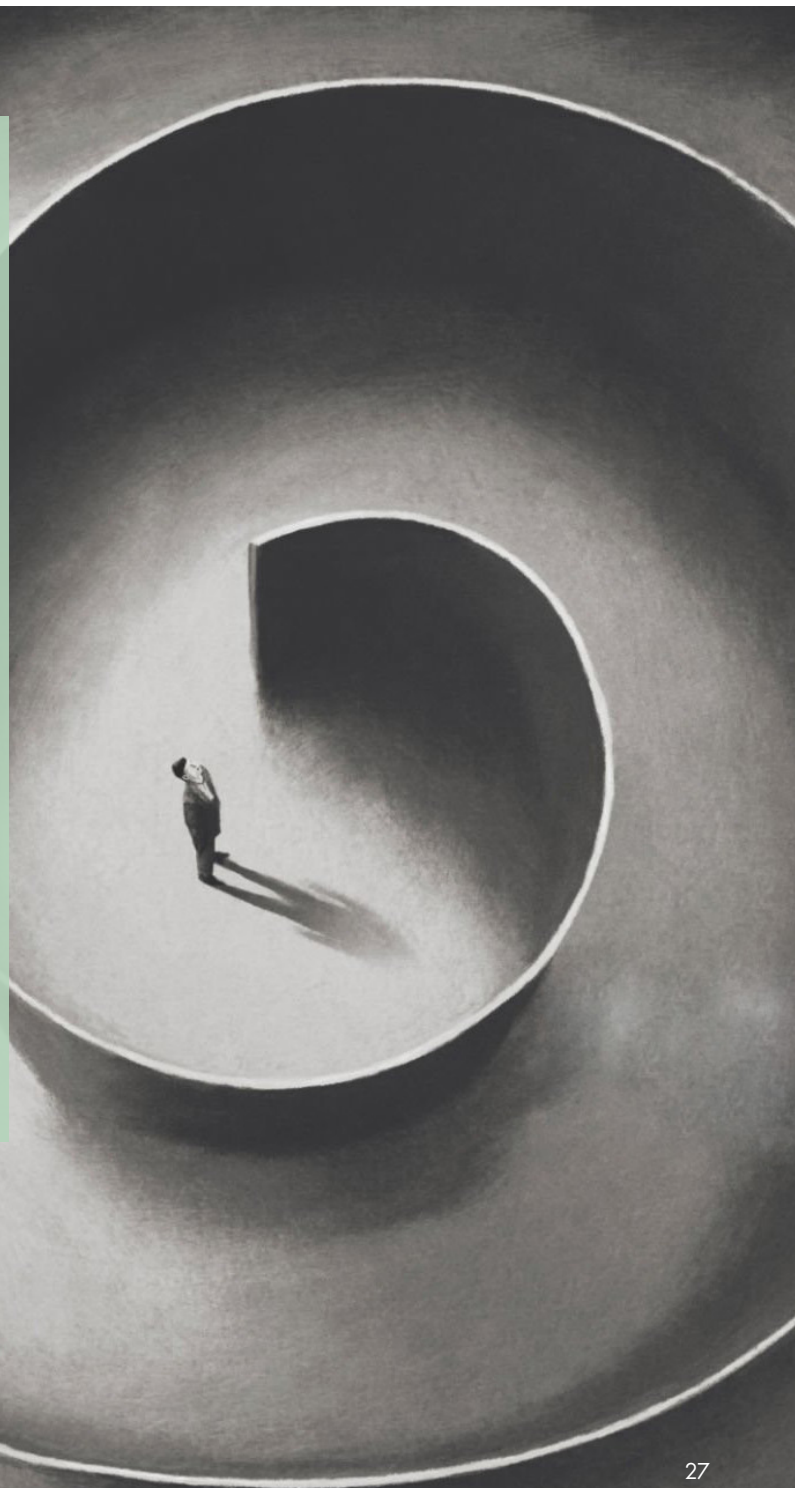
L'EXIL, UNE DÉMARCHE COLLECTIVE PARTAGÉE

La deuxième oratrice, **Cihan Gunes**, psychologue au Service de Santé mentale Ulysse à Bruxelles, a, elle, abordé la question de savoir « Comment penser l'insertion socioprofessionnelle des personnes exilées ayant obtenu récemment un droit de séjour ? ».

Tou.te.s les exilé.e.s, quel que soit leur statut juridique, ont, en commun, une expérience de déplacement qu'ils/elles doivent vivre psychiquement. Cette contrainte de quitter son lieu de vie les amène à des questions existentielles par rapport à elles-mêmes, aux autres et aux personnes laissées au pays. L'exil est un changement dont il est impossible de prévoir les effets, effets qui sont différents d'une personne à l'autre. Ce n'est, en effet, pas une expérience abstraite, généralisable et homogène, mais elle s'inscrit dans une dimension collective partagée. Et ce n'est pas le déplacement qui est source des effets, mais les conditions dans lesquelles celui-ci se déroule.

Des questions essentielles entourent ces conditions. **Qu'est-ce qui a provoqué le départ (guerre, violence...)? Combien de temps a duré cette violence? Comment s'est passée cette violence? Combien de temps a duré le trajet? Comment s'est déroulé l'accueil en Belgique?**

L'accueil, par exemple, est un moment où la personne doit faire face à la suspicion, à l'isolement, à l'assistanat, autant de conditions difficiles et pas clairement établies. Notamment endosser la figure du fraudeur qui s'ajoute à des procédures réduites, générant un durcissement des conditions.



UNE MULTITUDE D'INJONCTIONS PARADOXALES

Selon Cihan Gunes, il existe plusieurs traits communs définissant les procédures. Le premier est l'absence de repère temporel qui entraîne une attente déstructurante aux effets durables, même après l'obtention du droit de séjour. Il y a aussi la confrontation à des injonctions paradoxales, notamment celle de présenter la figure du bon migrant sans être sûr de pouvoir rester.

Comment est-il possible de se projeter dans le temps lorsque le passé de la personne est mis en doute et son futur mis en jeu ?

La personne est contrainte de remuer ses souvenirs pour convaincre, alors que sa seule envie est d'oublier son passé douloureux.

Parmi les multiples injonctions paradoxales auxquelles fait face la personne exilée :

- il y a celle d'avoir un projet, alors qu'elle sera peut-être contrainte de quitter le territoire ;
- il y a celle de vivre en liberté mais d'avoir la nécessité de posséder une autorisation pour tout ;
- Celle de sortir d'un passé de violence pour entrer dans un présent marqué par la terreur policière ;
- Celle ensuite d'avoir un droit d'accès au marché du travail qui ne mène pas à une sortie de la précarité.

Paradoxalement, l'obtention du droit de séjour coïncide souvent avec l'émergence de la détérioration de la santé mentale.

Ce moment où l'individu peut se relâcher ouvre régulièrement la porte à la dépression, et à la souffrance de ne pas pouvoir travailler et d'être inactif.

L'analyse critique des politiques de mise au travail met en lumière l'absence de prise en compte des compétences des migrant.e.s et de leur santé mentale. Cet état de fait s'ajoute à une détérioration à la fois des conditions de travail et des conditions budgétaires.

Pour prendre en considération toutes ces conditions, il faut prendre en compte la situation dans sa globalité. Le droit de séjour ne signifie, par exemple, pas la guérison de l'état psychique. La personne doit réexpérimenter un rapport avec les autres où elle se sent digne, respectée et où elle voit un projet.

FAIRE HISTOIRE COMMUNE

Troisième et dernier intervenant, **Jean-Luc Brackelaire**, docteur en psychologie clinique et en sociologie, est professeur à l'UCLouvain et à l'UNamur.

Le thème central de son exposé était « **Faire histoire ensemble** ». Il s'agit d'un processus didactique induisant une dynamique contradictoire dans laquelle on met au centre la relation elle-même et où on est responsable de part et d'autre, avec un rôle clé de l'espace médiateur.

Faire histoire ensemble signifie créer de l'histoire entre nous, par opposition à la violence institutionnelle déniée. L'interculturalité (à laquelle les intervenants sociaux sont confrontés) est quelque chose qui se construit ensemble, mais conflictuellement.

Le processus amène aussi à faire histoire commune. L'exil implique la précarité et conduit à rencontrer un professionnel. C'est un élément important, pas anodin. Cette phase recrée de l'altérité. Il y a un partage de la précarité entre migrants et la relation avec le professionnel est une reconnaissance de la précarité.

*Il importe donc de créer de la « **socialité** », le sentiment d'être l'un pour l'autre, d'avoir une force créatrice portée par la relation. Recréer du conflit, recréer du lien par-delà le conflit contribue à mettre la relation au centre et, par conséquent, à relancer « l'altérisation ».*

Dominique WATRIN, DisCRI ASBL

ELECTIONS 2024

PORTE VOIX

FESTIVAL

DU 9 AVRIL AU 9 JUIN 2024

SPECTACLES | CONFÉRENCES | RENCONTRES | EXPOS

UN FESTIVAL PRÉ-ÉLECTORAL
 Pour rappeler que choisir la démocratie,
 ça a du sens !

2024 SERA UNE « SUPER-ANNÉE ÉLECTORALE ». UNE ANNÉE PÉRILLEUSE.

Comment, en tant qu'acteurs des milieux associatif et culturel, se mobiliser ? Comment, par le biais d'une programmation variée, (res)susciter de l'intérêt envers la politique ? Comment faire du bruit pour la démocratie ? Comment faire entendre nos voix ?

L'année électorale qui s'annonce sera celle de tous les défis. La priorité étant d'éviter de laisser la place aux idées liberticides et haineuses. **Les trois associations de la Cité Miroir**, (MNEMA asbl - Les Territoires de la Mémoire - Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège) ont décidé de lancer un appel à une série d'associations et institutions pour créer ensemble un événement autour de la démocratie. Le Festival Porte-Voix se tiendra du 9 avril au 9 juin, date des élections législatives, régionales et européennes.

D'un simulateur de vote à l'exposition de fresques urbaines revendicatives, d'une soirée pour lutter contre les extrémismes à l'analyse rhétorique des discours politiques, d'un cycle de films engagés aux pérégrinations d'une marionnette éprise de liberté... la programmation se veut plurielle, à l'instar des voix citoyennes.

Si la Cité Miroir est le point de départ de ce Festival et deviendra durant deux mois le centre d'impulsion de la programmation, de nombreuses activités se dérouleront ailleurs dans la ville et la Province.

APPEL À LA MOBILISATION.

Au départ de nos intentions communes énoncées et face au constat de défiance, voire de méfiance vis-à-vis du politique, aux peurs de certains face au monde de demain, nous savons et redoutons qu'une partie croissante de nos concitoyens développe une tendance au repli, à l'individualisme et au rejet de l'autre (retour aux valeurs traditionnelles conservatrices, rejet de la diversité).

Face aux craintes d'appauvrissement, de « déclassé », une partie croissante de la population en quête de protection - comme nous le rappelle un récent sondage - serait à la recherche d'un homme providentiel, d'un pouvoir fort, totalitaire, qui désigne des « coupables » et propose des solutions simples.

Les partis d'extrême droite, nous le savons, ont connu au gré des dernières échéances électorales une résurgence en Europe. Fort heureusement, nous sommes encore une majorité à refuser l'arrivée d'un pouvoir fort aux pleins pouvoirs.

Conscients de ces défis cruciaux pour la survie de notre démocratie et de nos libertés, nous sommes porteurs d'un projet de société ouverte, qui propose des réponses collectives pour re-faire société.

... ET VOUS ?

Vivre ensemble sans buts communs a peu de sens. Vivre ensemble implique un cadre commun démocratique, qui, s'il reconnaît le droit à la différence, ne conclut pas à une différence de droits. Ce cadre, c'est l'Etat de droit, condition d'une émancipation pour chacun et chacune.

Partant du principe que les idées extrémistes sont aussi favorisées par le manque de connaissances documentées et nuancées sur les questions de société d'une part et d'autre part par un manque de pratique du débat contradictoire, au profit de l'expression d'avis polarisés, nous faisons le pari de l'éducation et de l'expression des publics.

Nous pensons que les secteurs associatif, socio-culturel, les corps intermédiaires ont un rôle crucial à jouer dans les enjeux éducatifs, en termes d'information dans la reconstruction d'un dialogue entre les citoyens et leurs représentants politiques.

MNEMA asbl

Les Territoires de la Mémoire

**Le Centre d'Action Laïque
 de la Province de Liège**



« Le vote aux élections 2024, quels enjeux pour la Belgique ? »

EXPOSITION : Voter en 2024

Pourquoi ? Comment ? Pour qui ? Découvrez les façons de voter en Belgique, l'organisation politique du pays et les courants et partis qui se présentent.

L'année 2024 est exceptionnelle : la Belgique vote pour tous ses – nombreux – niveaux de pouvoir politique. Mais comment choisir ses candidats et son projet collectif dans un paysage politique si complexe ? Quels pouvoirs allons-nous donner à nos élus ? Quelles sont les responsabilités des communes, des régions, du gouvernement fédéral envers ses électeurs ? Quelle différence entre le centre-gauche et le centre-droit, entre les fédéralistes et les socialistes, entre les libéraux et les nationalistes ?

Voter en 2024 est là pour vous aider à vous y retrouver ! Que ça soit votre première élection ou que vous soyez un vétéran des isolements, l'exposition et ses animations sont là pour vous préparer au scrutin.

Tout au long d'un parcours pédagogique, découvrez les différents modes de scrutin, les règles à suivre pour être pris en compte, la structure de la fameuse lasagne institutionnelle belge et les idées derrière chacune des couleurs politiques belges. Laissez-vous guider à travers les étapes qui feront de vous des électeurs conscients et aguerris !

Visite animée (100 min.)

Tarif : gratuit

Age : 16 ans (+/-25 personnes)

Réservation :

reservation@citemiroir.be - 04 230 70 50

Jours disponibles de visite :

Lundi, mardi, jeudi

(9h-11h / 11h-13h / 13h-15h /15h-17h)

Jeudi 23 mai 2024 à 19h00

au Salon des Lumières

Prix : gratuit - réservation souhaitée

L'année 2024 est une année particulière à plusieurs égards puisque ce sera l'année des premières fois. En effet, pour la première fois depuis la création de la Belgique Fédérale, nous serons appelés à voter à tous les niveaux de pouvoir. C'est également la première fois où, sur inscription, les adolescents pourront à partir de 16 ans voter pour les élections européennes mais c'est également la première fois que les citoyens vivant du côté néerlandophone du pays n'auront pas l'obligation de voter aux élections communales.

Dans ce petit pays, où le vote est obligatoire depuis 1893, **le taux de participation aux élections avoisine les 90% mais cela rend-il le citoyen plus actif et conscient politiquement pour autant ?**

Notre conférence propose de revenir brièvement sur l'histoire de l'obligation de vote en Belgique mais également d'ouvrir un espace de rencontre et réflexion pour répondre aux interrogations souvent soulevée en cette période électorale.

Notre système est-il trop compliqué à comprendre ? Les citoyens arrivent-ils réellement assez informés aux urnes ? La suppression de l'obligation de vote revient de plus en plus souvent, pourquoi ?

Autant de questions que nous proposons d'aborder pour essayer de trouver une réponse ensemble.

Intervenants :

Caroline Sagësser - docteure en Histoire et politique. Elle est chargée de recherches au sein du secteur socio-politique du CRISP. Ses principaux thèmes de recherche sont : les cultes et la laïcité, l'histoire politique, le fonctionnement des institutions.

Robin Lebrun - docteur en sciences politiques et chercheur au Cevipol-ULB, il a mené une thèse et travaille sur le rapport entre les jeunes et la politique, et les questions d'éducation à la Citoyenneté

Frédéric Bouhon - professeur à l'ULiège, ses domaines de recherches portent sur le droit constitutionnel dans sa dimension institutionnelle avec un accent mis sur le droit électoral ainsi que les droits fondamentaux.

**Pourquoi et à quoi
résister aujourd'hui ?
Comment passer
à l'action ?
Pourquoi certain.e.s
agissent et
d'autres non ?**

Plongez-vous au cœur des luttes et découvrez bien plus encore en visitant **la nouvelle exposition itinérante des Territoires de la Mémoire asbl « Fighting For ? »**.

Après avoir traversé un premier espace immersif évoquant une série de grands mouvements connus et moins connus de résistance, vous découvrirez, au travers d'une sélection d'objets du quotidien, tout un panel d'exemples de résistance originaux, décalés et inspirants ! Et pour terminer votre visite sur une note ludique, ce sera à vous de trouver votre place dans le grand « jeu » de l'engagement et de la résistance !

**Une exposition conçue par l'asbl
« Les Territoires de la Mémoire » .**

Objectifs :

Amorcer une réflexion sur les notions de résistance et d'engagement, sur les freins et les leviers du passage à l'action ;

Aborder ces thématiques via une approche originale pour montrer la pluralité de la notion de « **résistance** » ;

Mettre en question ce qui nous anime, les valeurs que nous portons et réfléchir à nos propres pratiques.

FIGHTING FOR?



Entrez dans la lutte!
S'INSPIRER



RÉSISTER



**Du 9 avril au 9 juin 2024
à la Cité Miroir à Liège**

Tout public à partir de 15 ans

Info et réservation :

pedagogique@territoires-memoire.be

**Cette exposition sera ensuite proposée
en itinérance dans toute la Fédération
Wallonie-Bruxelles.**



**FESTIVAL DU
2 AU 28
AVRIL
2024**

SPECTACLES
EXPOSITIONS
DOCUMENTAIRES
MASTERCLASS
CONCERTS
ATELIERS
DÉBATS

**RÊVE
GÉNÉRAL**
[ART, SCIENCE & DÉMOCRATIE]

Pendant quatre semaines, différents chapiteaux sortiront de terre **sur le Campus du Sart Tilman** pour accueillir de multiples expert·e·s, des master class (à savoir des conférences, débats, tables rondes, ateliers, ...) et des œuvres artistiques documentaires dans un concept innovant d'association **entre les arts et les sciences**. Trois thématiques essentielles vont parcourir l'ensemble du Festival : **Santé, Migrations et Transition alimentaire, et de manière transversale les enjeux démocratiques, climatiques et environnementaux et les enjeux liés aux (in)égalités**. Tout ceci à l'approche d'une période électorale importante pour la Belgique.

Du 2 au 28 avril, **le Festival RÊVE GÉNÉRAL** sera principalement à destination de la communauté universitaire (étudiant·e·s, académiques, scientifiques, personnel administratif, technique et ouvrier,...) mais également ouverte à tous les publics. Durant ces trois semaines, le Festival donnera **l'opportunité aux enseignant·e·s de l'ULiège, des Hautes écoles et des établissements secondaires** d'accueillir dans leurs cours (dans leur classe ou dans l'un des chapiteaux Arsenic2) **une master class liée à l'une des thématiques**.

**Du 2 au 28 avril 2024, des centaines d'acteurs et actrices des milieux artistiques, académiques et de la société civile proposent un dispositif unique pour « réconcilier Art et Science et s'engager pour réenchanter notre monde » :
le Festival RÊVE
GÉNÉRAL.**

du 2 au 6 avril : focus Prendre soin ;
du 8 au 13 avril : focus Exil et (in)égalités ;
du 15 au 20 avril : Transition Alimentaire et environnement dans le cadre de Nourrir Liège et les Campus ;
du 22 au 27 avril : Focus sur les futures élections européennes, principalement à destination des secondaires (à partir de 16 ans)

Les chapiteaux accueilleront également divers séminaires et conférences internationales, des représentations du RITU (Rencontres Internationales du Théâtre Universitaire) et de la troupe liégeoise du Grandgousier. Les master class/débats/rencontres proposés sur l'ensemble du Festival seront accompagnés d'œuvres artistiques spécifiques (théâtre, danse, concerts, expositions, cinéma,...) qui permettront d'ouvrir les regards et les imaginaires de tous·tes. **Des œuvres artistiques qui donneront la parole aux artistes, aux universitaires et à tout un chacun·e !**

Vu l'ampleur du projet, les écoles secondaires et professionnelles, les associations et les citoyen·ne·s du Grand Liège et d'ailleurs sont également convié·e·s à nous rejoindre, à participer et à échanger lors des journées master class mais également avec des soirées et des week-ends à destination de tous·tes. Un projet à l'initiative d'Arsec2, du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et de l'Université de Liège.

Découvrez bientôt l'ensemble du programme sur le site www.revegeneral.be

Les équipes du **Festival Rêve Général**

AGENDA

SEMAINE
du 08 au 13 avril
Campus du Sart Tilman

FOCUS
Exil et (in)égalités

Toute la semaine :
visite d'expositions sur site

MARDI
09|04

MASTER CLASS EN JOURNÉE

« Production et mobilisation de narrations partagées de violences : intersection entre dynamiques de recherche participatives et militantes »

MERCREDI
10|04

MASTER CLASS

14h — (heure à confirmer)

Journaliste en exil avec David Leloup et amnistie internationale

JEUDI
11|04

ECOLE DES SOLIDARITÉS

9h - 17h

Ateliers / Documentaires / Visite d'expos /
Rencontres / Spectacles

SPECTACLE

14h - 16h

« Portrait sans paysage » + rencontre
(en présence de Sybille Gioe, etc.)

L-SLAM

18h

Collectif de poétesse avec Julie Lombé

SPECTACLE

19h30 ou 20h

« Marche Salope »

VENDREDI
12|04

DOCU MASTER CLASS

10h

« Dis, papa, quel jour ça ira pour les papiers ? »
Avec Bénédicte Moyersoens VSP

QUELLES EMPREINTES L'IMMIGRATION LAISSE-T-ELLE POUR LES PAPIERS ?

14h

Le cas du tango (texte Audrey Taets ou Carmelo)
conférence / Atelier / Demo / Milonga

SPECTACLE

19h ou 20h

« Portrait sans paysage »

SAMEDI
13|04

REPAS

12h - 14h

Repas au bénéfice des sans papier (sur réservation)

SPECTACLE

14h

« Portrait sans paysage »

ATELIER/TABLE RONDE

16h30

Autour du spectacle « Portrait sans paysage »

ACTIVITÉ ECLOSIO

16h30

Écologie décoloniale : ateliers, rencontres, performances, expositions,...

ATELIER ENFANT

16h30

Dessins animés sur la thématique + chorales C'est des Canailles et La Voix des Sans Papiers + visite d'exposition + projection de documentaire

CONCERT

21h

Soirée HK à la sauce Belge + Jam session

MARDI
16|04

MASTER CLASS

10h - 12h

Étape de travail Petites mains / Expériences ouvrières. Vies, corps, luttes
Intervenant-e-s: Odile Macchi, Eric Florence, Eric Geerkens, Patrick Bebi.

CONFÉRENCE

19h ou 20h

Runa Khan Fondatrice de l'ONG Friendship

EN
RÉSONANCE

La Boverie

Dimanche 7 :

Concert soutien organisé par la VSP

Exposition de Honoré

Théâtre le moderne

Spectacle « Au-delà des frontières »

(infos sur www.lemoderne.be)

Cité Miroir

Jeudi 18 : Débat (info sur www.citemiroir.be)

Les horaires sont à titre indicatif -
retrouver les dernières infos et les liens de réservation
sur www.revegeneral.be



SUIVEZ NOTRE ACTU

**SUR LE SITE
DU CRIPEL**

WWW.CRIPEL.BE

Restez informé de nos activités et formations en vous inscrivant à notre newsletter.

SCANNEZ-MOI



Nos permanences

- Parcours d'Intégration
 - Jobway, service ISP
- Prendre rendez-vous en appelant le :
+32 (0)4/220 01 20
ou en vous rendant sur place.

Nous contacter par e-mail :
info@cripel.be

place Xavier Neujean 19b
4000 Liège
T : +32 (0)4/220 01 20

heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h

L'immigration
c'est l'histoire de tous!

CRIPEL a.s.b.l.

Centre Régional pour l'Intégration
des **Personnes Étrangères**
ou d'origine étrangère de **Liège**

L'immigration
c'est l'histoire de tous!

Avec le soutien de

